

REVÊTEMENT MINÉRAL ÉPAIS, ASPECT TALOCHÉ, À BASE DE SILICATE DE POTASSIUM EN PHASE AQUEUSE

DESTINATION

Protection et décoration des façades en tavaux neufs ou en rénovation.

Elle s'applique sur :

- Subjectiles minéraux à base de chaux, ciment.
- Anciennes peintures silicatées ou à la chaux solide après essai.
- Autre supports revêtus, consulter notre Service technique.

PROPRIÉTÉS

- Grande résistance aux intempéries.
- Vrai minéral au silicate de potassium.
- Excellente adhérence sur supports minéraux.
- Forte perméabilité à la vapeur d'eau.
- Stabilité des teintes et effets décoratifs.
- Ininflammable.

CARACTÉRISTIQUES

ASPECT	Taloché fin, mat
TEINTE/MISE À LA TEINTE	Teintes réalisables à partir des bases blanche calibrée et neutre. (Nuancier Façade Cromology)
DENSITÉ	1,8 ± 0,05
VISCOSITÉ	Pâte granuleuse
EXTRAIT SEC	En poids : 80% ± 2
COV	2004/42/CE A/c 40 g/L (2010); COV/VOC max 40 g/L
PÉREMPTION ET STOCKAGE	24 mois en emballage d'origine non entamé. Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C. Refermer hermétiquement le bidon après usage.
CONDITIONNEMENT	25 KG

MISE EN ŒUVRE

ÉTAT DU SUPPORT	Les fonds doivent être sains, secs et cohérents
OUTILS ET MODE D'APPLICATION	Lisseuse inox, taloche plastique, taloche éponge
DILUTION	Prêt à l'emploi
CONDITIONS D'APPLICATION	<ul style="list-style-type: none">■ Température ambiante et de support supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C).■ Humidité relative inférieure à 70%.
SÉCHAGE (20°C, 65% HR)	Sec : 1 à 7 jours selon conditions climatiques et nature des supports
NETTOYAGE OUTILS	Une fois les travaux terminés, avec de l'eau
SYSTÈME D'APPLICATION	En impression, 1 couche de SILICA FOND SD pur ou 1 couche de SILICA FOND SD mélangé à 1/1 avec SILICA PAINT à la teinte de la finition. En finition, 1 couche VISOLSILICA OT Fine et lissage avec une taloche éponge feutrée.
CONSEIL D'APPLICATION	a) Appliquer à la lisseuse inox une couche de VISOLSILICA OT d'épaisseur équivalente à celle des grains contenus dans le produit. b) Finition : Terminer l'application à la lisseuse inox, à la taloche plastique ou éponge en mouvements circulaires afin d'uniformiser l'aspect du revêtement.
CONSUMMATION	2 KG/m ² , variable en fonction du support et du mode d'application

REMARQUES

- Les surfaces traitées seront protégées des averses de pluie, des vents ou rayonnements solaires à l'aide de filets supérieurs à 120g/m² et au taux d'ombrage supérieur à 50% pendant 96 heures. Protéger les vitrages et les subjectiles environnants des projections accidentelles de VISOLSILICA OT. Laver les tâches immédiatement à l'eau. Ne pas diluer à l'eau.
- Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens.
- Visolsilica OT Fine n'est pas conseillé sur des enduit de plâtre gros ou pur, carreaux et plaques de plâtre, subjectiles hydrofugés, anciennes peintures, revêtements organiques, crépis, imperméabilité, ETICS, Bois et métaux.
- Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire > 0.7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y < 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter.

Veuillez consulter la fiche de sécurité sur www.claessens.com

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et a été établie au mieux de nos connaissances actuelles. Toutefois, compte tenu de la multitude des supports et des conditions liées aux produits, l'utilisateur reste tenu de vérifier, sous sa propre responsabilité et selon les règles de l'art et du métier, que les matériaux présentés sont adaptés à l'utilisation envisagée. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée pour la mise en œuvre et les propriétés mentionnées dans la présente notice. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services qu'il s'agit bien de la dernière édition. La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.